

Crise économique et consensus en État rentier : le cas de l'Algérie socialiste (Note)

Economic Crisis and Consensus in Rentier States : Algeria's Case

Lise Garon

Volume 25, numéro 1, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703278ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703278ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Garon, L. (1994). Crise économique et consensus en État rentier : le cas de l'Algérie socialiste (Note). *Études internationales*, 25(1), 25–45.
<https://doi.org/10.7202/703278ar>

Résumé de l'article

Like other oil-producing Arab countries, socialist Algeria has followed a specific line of development : that of the rentier State. Its economy has been characterized by dependence on oil revenues which account for 98 % of all export earnings. Among the elites and the population, this income has served to maintain a consensus around the government's power. What happens, however, when the rentier State loses this consensus ? The case of socialist Algeria suggests that the rentier State would then be forced to use up its income, thereby bringing about its disappearance. This unprecedented case may be repeated in other states. Algeria's experience may thus provide us with lessons for understanding the rentier State and the « democratic transition ».

Crise économique et consensus en État rentier le cas de l'Algérie socialiste

Lise GARON*

ABSTRACT — *Economic Crisis and Consensus in Rentier States : Algeria's Case*

Like other oil-producing Arab countries, socialist Algeria has followed a specific line of development : that of the rentier State. Its economy has been characterized by dependence on oil revenues which account for 98 % of all export earnings. Among the elites and the population, this income has served to maintain a consensus around the government's power. What happens, however, when the rentier State loses this consensus ? The case of socialist Algeria suggests that the rentier State would then be forced to use up its income, thereby bringing about its disappearance. This unprecedented case may be repeated in other states. Algeria's experience may thus provide us with lessons for understanding the rentier State and the «democratic transition».

À l'instar d'autres pays arabes producteurs de pétrole, l'Algérie socialiste a connu un développement particulier : celui de l'État rentier. L'économie de l'Algérie socialiste se caractérisait en effet par sa dépendance face aux revenus du pétrole. Ceux-ci représentaient dans les années 1980 environ 98 % des revenus d'exportation de l'Algérie. Le pays vivait de cette rente extérieure de façon importante, alors que la productivité du secteur manufacturier demeurait faible¹. La rente pétrolière a servi à entretenir des réseaux de clientèles qui, en retour de leur soutien au régime, bénéficiaient des emplois, des subventions et même des biens de l'État². La rente pétrolière a aussi permis à l'État d'implanter un système d'enseignement gratuit, des soins médicaux gratuits également, et de bien nourrir sa population en dépit du déficit croissant de la

* Professeur au Département d'information et de communication de l'Université Laval.

1. Selon les économistes Temmar et Benachenhou, le taux d'utilisation des capacités de production d'une usine pouvait être aussi bas que 30 % et, dans la majorité des cas, il n'a pas dépassé 80 %. Les journaux algériens, à la fin de la période socialiste, continuent à citer des chiffres similaires. Hamid M. TEMMAR, *Stratégie de développement indépendant / Le cas de l'Algérie : un bilan*, Alger, Office des Presses universitaires, 1983 et Abdellatif BENACHENHOU, *L'expérience algérienne de planification et de développement / 1962-1982*, 2^e édition, Alger, Office des Presses universitaires, [1980 ?].
2. L'ex-premier ministre, Abdelhamid Brahimi, estime à vingt-six milliards de dollars us la somme des détournements de fonds par les élites durant la période socialiste. Bien que ce chiffre n'ait jamais été démontré, il témoigne de l'importance, en Algérie socialiste, d'une bourgeoisie parasite d'État, inexistante pourtant au moment de l'indépendance.

balance commerciale agricole (voir tableau I – cet article n'utilisera que ce qu'il faut des statistiques officielles algériennes pour démontrer l'ampleur de la crise économique, sans prétendre effectuer, à l'aide de ces données imprécises et peu fiables, une analyse sophistiquée). La rente a donc servi à maintenir le consensus autour du pouvoir, au niveau des élites comme à celui de la population.

TABLEAU I
Balance commerciale agricole, en millions de dinars

	67-69	70-73	1975	1978	1980	1983	1985
exportations	717	736	687	589	461	178	178
importations	731	925	4 436	5 029	7 646	9 209	10 990
taux de couverture	98 %	80 %	15 %	12 %	6 %	2 %	2,6 %

Source : Annuaire du Commerce Extérieur (Direction générale des douanes, Alger), Annuaire statistique, L'Algérie/Profil agro-alimentaire.

Rex Brynen, dans un article récent, a défendu la thèse que la richesse pétrolière, en servant de monnaie d'échange pour le consensus, a retardé la « transition démocratique » dans les États rentiers du monde arabe³. Selon lui, l'État rentier protège et renforce le consensus, d'une part grâce aux privilèges accordés aux réseaux de clientèles qui soutiennent le régime, d'autre part grâce aux généreux programmes sociaux (santé, éducation, logement...) qui renforcent sa légitimité aux yeux de la population. Les coûts d'une telle gestion du consensus sont absorbés par les revenus de l'économie rentière. C'est encore la richesse pétrolière qui permet à l'État rentier de financer armée et services de sécurité avec largesse. La chute brutale de la rente pétrolière dans les années 1980 a provoqué, chez les États rentiers moins riches que le Koweït ou l'Arabie Saoudite, l'écroulement de ces deux fondements du consensus néopatrimonial que sont le clientélisme et l'État-Providence, rendant ainsi possibles les réformes démocratiques.

La thèse de Rex Brynen a été inspirée de l'expérience jordanienne. Elle a le mérite de considérer la stabilité d'un régime politique autoritaire, l'État néopatrimonial, comme n'étant pas le fruit de la seule répression mais comme résultant également d'une forme particulière de régulation du consensus. Mais la théorie de l'État rentier n'a jusqu'à maintenant expliqué que la stabilité politique. Elle n'a pas encore touché au problème de l'instabilité, du changement politique : comment, par exemple, un État rentier perd-il le consensus ? Que se passe-t-il au fur et à mesure que ce dernier se désintègre ? Les deux dernières élections en Jordanie ont révélé combien ce consensus y est précaire. La Jordanie d'aujourd'hui ne court-elle pas le même danger que celui qui a eu raison de l'Algérie socialiste ?

3. REX BRYNEN, « Economic Crisis and Post-Rentier Democratization in the Arab World: The Case of Jordan », *Revue canadienne de science politique*, xxv 1, mars 1992, pp 69-97.

On pourrait objecter que la Jordanie est un régime plutôt libéral alors que l'Algérie socialiste avait adopté un modèle plutôt totalitaire de développement. Mais l'opposition entre les modèles n'est pas absolue : il s'agit de deux sociétés néopatrimoniales, de deux États rentiers. En Algérie socialiste, le FLN exerce le monopole de la parole. En Jordanie, le pluralisme sélectif de la communication publique a été jusqu'à récemment suffisamment restreint pour assurer à l'État sa stabilité. Entre le modèle totalitaire de l'Algérie socialiste et le modèle autoritaire du royaume jordanien, n'y a-t-il pas qu'une différence de degré dans le contrôle étatique de la communication publique et du consensus ?

Le cas de l'Algérie socialiste suggère que l'État rentier est condamné à épuiser sa rente. L'importance des moyens déployés à industrialiser le pays n'empêchera pas l'échec politique et économique ni la rupture du consensus qui sera consommée en octobre 1988⁴. Tout se passe, ainsi que nous le verrons, comme si la conjonction de deux dynamiques, la désintégration du consensus et l'épuisement de la rente, combinaient leurs effets pour entraîner la disparition de l'État rentier.

L'Algérie socialiste constitue un cas d'autant plus intéressant qu'elle fut l'un des premiers États à parti unique, et le seul État rentier, à disparaître, lorsque ses propres dirigeants décidèrent sa mise à mort après les émeutes d'octobre 1988⁵.

Le cas demeure inédit mais il pourrait se répéter ; que signifie, par exemple, le déficit croissant de l'Arabie Saoudite et l'augmentation régulière de sa dette extérieure depuis une dizaine d'années⁶ ? L'Arabie Saoudite, État rentier riche, devra-t-elle dilapider sa rente pour maintenir la paix sociale ? Ni la richesse ni la stabilité politique ne sont éternelles. Voilà pourquoi il est important de rechercher dans l'expérience algérienne des enseignements pour notre compréhension de l'État rentier et de la « transition démocratique⁷ » : tel est l'objet de cet article⁸.

4. L'analyse s'arrêtera par conséquent à cette date qui marqua la fin de l'Algérie socialiste. L'effondrement de l'autorité de l'État, à partir de ce moment, et la guerre civile larvée sur fond de stagnation économique continue mériteraient une autre analyse.
5. On peut parler de la disparition de cet État depuis la constitution de 1989. Politiquement parlant également, on peut parler de mort de l'État rentier algérien, puisque l'économie rentière ne s'est pas relevée et que la guerre civile larvée qui sévit indique toute autre chose que le consensus.
6. Voir les données publiées dans *Statistiques financières internationales* (FMI, Washington) ainsi que l'analyse de Fareed MOHAMEDI, « The Saudi Economy: A Few Years Yet Till Doomsday », *Middle East Report*, no 185, pp. 23-26, novembre-décembre 1993.
7. Il faut entendre par ce terme le processus, instable et constamment réversible, de développement et de différenciation de la société civile.
8. Le dépérissement de l'État rentier, dont il sera question dans cet article, est un sujet différent du contexte culturel, historique, institutionnel et économique qui a produit cet État. Le lecteur désireux de comprendre les antécédents du totalitarisme algérien aura intérêt à consulter Bruno ÉTIENNE, *L'Algérie / culture et Révolution*, (coll. *L'histoire immédiate*), Paris, Seuil, 1977 ; Lise GARON, *L'obsession unitaire et la Nation trompée / la fin de l'Algérie socialiste*, Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993 ; Mohamed HARBI, *L'Algérie et son destin*, Paris, Arcantère, 1993.

Précisons, au point de départ, que nous considérons l'Algérie socialiste comme un État totalitaire, bien que l'usage de ce concept ne fasse pas l'unanimité de la communauté scientifique. Ainsi, Jean Leca ne considère pas l'Algérie de cette époque comme un État totalitaire, à cause de certaines particularités concernant le rôle limité du FLN notamment et qui le distinguent d'autres États à parti unique. Pour cette raison, Jean Leca refuse à l'Algérie socialiste le qualificatif de totalitaire⁹.

L'erreur de Leca consiste à comparer l'Algérie à un idéal type du totalitarisme, constitué d'un certain nombre de traits invariables, sans lesquels l'hypothèse totalitaire ne serait pas valide : le contrôle étatique, la ferveur révolutionnaire, la mobilisation... L'inconvénient d'un concept statique du totalitarisme est que les régimes totalitaires, une fois passée la phase de conquête et de consolidation, voient s'assouplir le contrôle étatique et tiédir la ferveur et la mobilisation. Ainsi l'État totalitaire ne pourrait-il pas exister, sauf de façon temporaire.

Dans son analyse du totalitarisme soviétique, Smolar propose une solution à ce problème théorique : il dynamise le concept de totalitarisme, vu non comme un idéal type mais comme un phénomène évolutif conduisant à une phase de décadence¹⁰. Dans cette dernière phase, l'État doit, par suite de la paralysie de l'appareil et des pressions sociales, renoncer à contrôler la vie privée et tolérer désormais la tiédeur politique et la démobilisation croissantes.

Nous partageons cette manière de voir. Pour être utiles à la compréhension des processus de changement politique, nos concepts doivent être dynamiques. Le concept de totalitarisme, en particulier, doit pouvoir rendre compte des transformations successives d'un État qui naît, se développe et puis meurt. À travers les transformations successives qu'il vit, l'État totalitaire gouverne toutefois selon la même stratégie : l'étouffement de la société civile grâce à l'occupation exclusive de la sphère publique et le monopole de la parole. Cette stratégie d'étouffement, qui constitue la marque spécifique du totalitarisme, fut celle aussi de l'État-FLN.

I – L'impossible indépendance économique

À l'instar de nombreux pays du Tiers-Monde, l'État rentier algérien socialiste possède une histoire économique caractérisée par la démesure :

- 1) démesure des programmes d'investissement consentis par l'État rentier pour transformer la rente en capital : la part de l'investissement représenta

9. Jean LECA, «L'hypothèse totalitaire dans le Tiers-Monde : les pays arabo-islamiques», in *Totalitarismes*, dir. Guy Hermet, Paris, Economica [coll. «Politique comparée»], 1984, pp. 215-237.

10. Aleksander SMOLAR, «Le monde soviétique : transformation ou décadence», in *Totalitarismes*, dir. Guy Hermet, Paris, Economica [coll. «Politique comparée»], 1984, pp. 159-177.

- 40 % du produit national brut¹¹ durant la décennie 1970 et elle dépassa même les 50 % en 1977¹² ;
- 2) démesure de la croissance industrielle : la production industrielle annuelle tripla entre 1974 et 1984 (voir figure 1) ;
 - 3) démesure de la stagnation agricole ; bien que l'industrie lourde n'ait pas été une priorité exclusive et que l'on ait prétendu développer aussi l'agriculture, la production agricole a crû deux fois plus lentement que la demande alimentaire (voir figure 11), et le déficit de la balance commerciale agricole s'est accru dramatiquement à partir des années 1970. À la veille de la crise financière de 1986, le taux de couverture (le rapport exportations / importations) des importations agricoles n'était plus que de 2,6 % (voir tableau 1) ;
 - 4) démesure de la croissance démographique : l'Algérie socialiste a maintenu depuis l'indépendance un taux de croissance démographique de plus de 3 %. Elle est passée de six millions d'habitants approximativement, à l'indépendance en 1962, à vingt-trois millions à la fin des années '80¹³. C'est donc dire que les trois quarts de la population totale n'était pas née au moment de l'indépendance.

Pour gérer la croissance économique, la politique de développement socialiste avait adopté le modèle des industries industrialisantes du professeur Gérard de Bernis et son corollaire, la concentration urbaine, vue par les planificateurs algériens comme une des marques de la modernisation et non pas comme un effet pervers du développement¹⁴. Cette politique énonce ainsi son objectif dans l'introduction du premier Plan quadriennal :

... la mise en place d'une industrie de base fournissant l'assise indispensable des processus industriels, par la fabrication des biens de production nécessaires au développement des différents secteurs de l'économie¹⁵...

Ce premier plan quadriennal détermine de manière définitive la priorité accordée par l'Algérie socialiste aux investissements dans les « industries industrialisantes » et les hydrocarbures¹⁶, aux dépens de l'agriculture et des industries productrices de biens de consommation ou d'exportation.

L'objectif de cette politique est de créer les conditions de base pour une croissance économique généralisée et auto-soutenue. Dans ce processus d'ac-

11. *Deuxième Plan quinquennal 1985-1989 / Rapport général* (1985). Hamid TEMMAR, *op. cit.*, donne un taux d'investissement de 50 % pour l'année 1973.

12. H. TEMMAR, *op. cit.*

13. *Premiers résultats provisoires du recensement, Statistiques* 16, juillet-septembre 1987.

14. Gérard de BERNIS, « L'économie algérienne depuis l'indépendance », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1969 ; « Le Plan quadriennal algérien », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1970.

15. *Plan quadriennal 1970-73*.

16. Même si les statistiques officielles parlent toujours d'hydrocarbures, il faut entendre, en réalité, le pétrole seulement : le gaz et le condensat sont demeurés des éléments marginaux de la production algérienne d'hydrocarbures durant toute la période socialiste. Belaid Abdessalam, dans un examen critique sur la politique algérienne du gaz, commente longuement ce problème. B. ABDESSALAM, *Le gaz algérien / stratégies et enjeux*, Alger, Bouchene, 1990.

cumulation du capital, l'Algérie a voulu éviter de se faire piéger dans le modèle «exportateur de matières premières / importateur de produits finis». Elle a donc créé sa propre structure d'accumulation, tout en s'intégrant au marché mondial. Ce qui a peut-être créé un cercle vicieux : pour réaliser l'indépendance économique, on avait besoin d'investir davantage, donc de faire davantage appel à l'aide financière et technique étrangère.

Les théories classiques du développement et de la dépendance¹⁷ veulent en effet que l'industrialisation d'une société sous-développée engendre à moyen terme une dépendance accrue vis-à-vis des pays industrialisés, cela jusqu'à la réalisation, à long terme, de la maîtrise technologique et de la rentabilité de la production nécessaires à l'indépendance économique.

Pour sortir de la phase de dépendance, il faut donc tisser un réseau industriel complet et parfaire la formation technique et professionnelle. L'Algérie avait prévu de financer son industrialisation avec la rente pétrolière.

Cette théorie est reprise dans les Chartes nationales de 1976 et de 1986¹⁸. Les réformes des années 1980 expriment également le souci de préparer ce qu'il est convenu d'appeler «l'après-pétrole» ; les planificateurs avaient estimé qu'avant la fin du xx^{ème} siècle, par suite de la croissance démographique et de l'augmentation de la demande intérieure, le pays consommerait 60 % de sa production pétrolière, qu'il en exporterait 80 % de moins qu'en 1983 et qu'il ne pourrait plus financer ses investissements par la rente pétrolière¹⁹.

La stratégie algérienne consistait donc à investir la rente pétrolière dans la construction d'un État industriel moderne, vu comme la condition nécessaire et suffisante de l'indépendance économique. Les objectifs de cette politique n'ont pas été atteints, malgré les investissements consentis ; malgré l'industrialisation à marche forcée des années 1970, l'Algérie offre, une décennie plus tard, le spectacle d'une dégradation sensible de la qualité de vie de sa population : spectacle qui allait achever de miner le consensus déjà fragile en Algérie socialiste²⁰.

Dégradation de l'environnement urbain tout d'abord : édifices publics non entretenus, circulation encombrée, canalisations d'eau crevées, réseau

17. Gérard de BERNIS et Sid Ahmed GHAZALI, «Les hydrocarbures et l'industrialisation de l'Algérie», *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, 1, Alger, 1969.

18. Ces Chartes appartiennent à la longue série de textes de doctrine par lesquels l'État-FLN a voulu, avec plus ou moins de succès, asseoir sa légitimité et sceller le consensus : entre les élites tout d'abord, puis avec la population.

19. Ministère de la Planification et de l'Aménagement du territoire : *2^{ème} Plan quinquennal 1985-1989 / Rapport général*, Alger, 1985.

20. L'historien Mohamed Harbi a longuement démontré l'inexistence du consensus autour du FLN durant la guerre de libération et la permanence des rivalités et des luttes des partis et des clans pour la suprématie. Pour plus de détails sur l'impossible régulation du consensus en Algérie socialiste après l'indépendance, le lecteur consultera les travaux de Lise GARON, *op. cit.* et de Rédha MEZOUÏ, *Gouvernants-gouvernés ou la communication politique en Algérie*, thèse présentée pour le doctorat d'État, Université de Paris I, Paris, ronéo, 1984.

téléphonique sur-utilisé ; mais également pénuries de logements, de denrées alimentaires, d'appareils électro-ménagers, de médicaments, de voitures et de pièces de rechange ; hausse des prix²¹ ; files d'attente interminables pour l'installation d'une ligne téléphonique, pour l'achat d'un kilo de café ou d'un bidon d'huile, d'une machine à laver ou d'une voiture neuve, pour obtenir un rendez-vous dans un hôpital ou un résultat d'analyse de laboratoire, pour attraper un bus ou un taxi...

La détérioration de la qualité de vie est d'ailleurs partiellement mesurable ; les statistiques montrent que la croissance vigoureuse des années 1970 vient de s'arrêter brutalement (voir figures III, IV²², V, et VI).

Le «stena chouïa, patientez» est devenu la règle d'or de la vie quotidienne des consommateurs algériens. Ceux-ci, en proie à la hantise de la prochaine pénurie, cachent chez eux des stocks de produits disponibles, achètent au marché noir ou en Europe ce qui manque, affrontent des conditions matérielles de plus en plus compliquées et se demandent comment il se fait que tout aille si mal. La crise de légitimité de l'État rentier commence là, dans cette «mal-vie»²³ que les statistiques ne mesurent pas.

En janvier 1987, quelques mois à peine après les émeutes de Constantine, de Sétif, d'Annaba..., la presse nationale annonce discrètement que le taux de croissance prévu pour l'année à venir est de 3 %, soit à peine le taux d'accroissement de la population (3.06 %), et sensiblement moins que le taux officiel d'inflation (12 %). Pour la première fois depuis l'indépendance, la croissance s'est arrêtée complètement bien qu'aucun journal ne le mentionne ; cet aveu eût été plutôt gênant pour l'idéologie officielle qui avait jusque-là incité les Algériens au «sacrifice» et à «l'effort» en leur promettant le «développement».

Du même souffle, on annonce à la population que les investissements seront à peu près maintenus, mais que l'on coupera dans les importations (dont les aliments et les médicaments que l'Algérie produit en quantité insuffisante), que l'on supprimera l'allocation touristique qui permet à tout Algérien de voyager une fois par année, etc. Cela afin de compenser pour la chute des revenus d'exportation du pétrole, la baisse du dollar, le déficit budgétaire devenu incontrôlable et la montée vertigineuse de la dette extérieure (voir figures III à VII).

21. À titre d'exemple, le prix des œufs à Alger est passé de 0,50 à 1,50 dinar l'unité sur le marché privé entre 1985 et le début de 1987, alors que celui de la viande doublait. Le café, après une longue pénurie, est réapparu sur le marché au printemps 1987 à 95 dinars le kilo, soit le double du prix de l'été précédent (Source : archives personnelles de recherche).

22. À remarquer l'écart entre les figures III et IV : si le taux de croissance réelle est si négatif en 1982, cela tient à deux raisons : tout d'abord, la croissance de la production d'hydrocarbures a été sensiblement inférieure à celle de la croissance hors hydrocarbures depuis 1974 (L'Annuaire statistique 1983-84 donne des indices de 158 et de 263 respectivement). Et surtout, le taux de croissance réelle est un concept qui tient compte de l'inflation. En d'autres mots, les données de la figure IV sont plus précises que celles de la figure III.

23. Expression algérienne.

Les rumeurs vont bon train sur les raisons de cette politique d'austérité : corruption ? Incompétence des dirigeants ? Complot ? Le développement va-t-il s'arrêter ? Y aura-t-il une guerre civile ? Un coup d'État ? La situation est très tendue et compromet la stabilité politique. D'où l'importance accordée à ce moment par la presse officielle aux situations qui engendrent le plus de mécontentement et qui menacent le consensus. D'où l'importance également de la dénonciation des « responsables » anonymes dont cette même presse réclame le limogeage.

L'État avait prévu, dans sa théorie du développement et dans sa planification, que la rente pétrolière devait un jour s'épuiser. La nécessité de préparer l'après-pétrole n'avait-elle pas été évoquée déjà par le président Houari Boumediène²⁴ ?

Rappelons que, dans un premier temps, l'échéance de l'après-pétrole avait signifié l'épuisement à long terme des ressources en hydrocarbures et la nécessité de réexaminer une stratégie de développement économique fondée sur la rente pétrolière. C'est pourquoi l'Algérie s'efforçait, depuis l'arrivée au pouvoir du président Chadli Benjedid, de stimuler la production nationale : par la restructuration des entreprises d'État, par la mobilisation de l'épargne privée et par diverses mesures d'assainissement financier.

Mais la performance de l'industrie n'a pas été suffisante pour permettre d'en tirer des surplus destinés à l'exportation, de sorte que la part des hydrocarbures dans les recettes extérieures s'est maintenue aux alentours de 98 %.

Cette crise marque la fin d'une époque ; la baisse subite des cours du pétrole et du dollar durant la décennie 1980 affectant les entrées de devises, l'après-pétrole est venu bien avant la fin du siècle. Cette baisse des cours a entraîné, par une série de réactions en chaîne, une chute brutale des revenus extérieurs de l'Algérie entre 1985 et 1986 (voir figure v), l'apparition et la croissance du déficit budgétaire (voir figure vi), une augmentation importante de la dette extérieure (voir figure vii) et une accélération de l'inflation encore jamais vue en Algérie²⁵.

Les Algériens que nous avons interviewés quotidiennement durant les deux dernières années de l'Algérie socialiste²⁶ demandaient invariablement : comment est-il possible que la situation économique se soit dégradée à ce point ? Question lourde de conséquences, il va sans dire, pour le consensus, et que la rumeur publique posait quotidiennement, comme une obsession.

La brutalité de l'effondrement de l'économie algérienne en 1986 pose en outre un problème théorique : à l'instar de la Jordanie, l'exemple algérien suggère que l'État rentier peut être un système extrêmement vulnérable aux fluctuations des marchés extérieurs. Or, en analyse systémique, l'on considère

24. Prédécesseur de Chadli Benjedid.

25. *Supra*, note 22.

26. De 1986 à 1988. Voir L. GARON, *op. cit.*

qu'un système donné tend constamment à rééquilibrer son fonctionnement, à s'adapter à son environnement, pour assurer sa pérennité et prévenir l'éclatement²⁷. Celui-ci peut être quand même inévitable. Cette perspective suggère d'identifier les conditions, politiques notamment, sous lesquelles l'État rentier serait un système condamné à épuiser sa rente. Ce que nous ferons en même temps que l'analyse critique des propositions de Rex Brynen.

II – L'impossible consensus

La faiblesse du paradigme de l'État rentier provient de ce qu'il a été inspiré uniquement par l'expérience des monarchies du golfe Persique. Celles-ci, mieux pourvues que la Jordanie ou l'Algérie, ont survécu plutôt bien à l'effondrement des cours du pétrole. Pour enrichir le paradigme, Rex Brynen suggère que les réformes démocratiques ne sont probables que dans les États rentiers plus faibles, qui se sont montrés plus vulnérables aux fluctuations des cours du pétrole.

À partir de l'expérience jordanienne, il entreprend de trouver dans la dynamique politique de l'État rentier les facteurs qui ont retardé les réformes démocratiques. Nous examinerons, à la lumière cette fois de l'expérience algérienne, quatre propositions qui se dégagent de son analyse :

- Proposition I : la mobilisation populaire n'est pas indispensable à l'État rentier.
- Proposition II : la légitimité de l'État rentier s'échange contre des avantages économiques.
- Proposition III : le clientélisme décourage l'autonomie de la société civile.
- Proposition IV : «No taxation, no representation».

Si ces quatre propositions étaient valides, l'Algérie socialiste aurait réussi à transformer sa rente en capital ; l'État aurait survécu. Tel n'est pas le cas. Voyons comment l'expérience socialiste algérienne invalide les propositions de Rex Brynen.

A — Proposition I : la mobilisation populaire n'est pas indispensable à l'État rentier

Les décideurs de l'État rentier, nous dit Rex Brynen, comptent surtout sur les revenus d'exportation des hydrocarbures ; ils n'ont pas tellement besoin de mobiliser la population à l'effort de production. Cela explique qu'ils soient moins sensibles aux pressions des acteurs locaux.

Le cas algérien suggère une stratégie radicalement différente. Dans cette économie étatisée en quasi-totalité jusqu'aux années 1980, la croissance du produit national brut repose sur la mobilisation de la population active ainsi

27. Nous référons ici à la tradition de l'analyse diachronique des systèmes : Ricardo, Malthus, Marx...

que, par voie de conséquence, sur la relation de confiance envers les dirigeants.

D'où l'importance du discours de mobilisation dans l'Algérie socialiste²⁸. Seul cet effort collectif peut, disent les dirigeants, empêcher l'Algérie de gaspiller la rente pétrolière et permettre de bâtir une économie moderne. D'où l'usage répétitif dans le discours officiel des valeurs du compter-sur-soi, des aspirations profondes des masses populaires, de l'utilisation des capacités d'actions, de la vigilance, de la responsabilité, des vertus héroïques du devoir et de l'abnégation attribuées au peuple travailleur, de la dénonciation de la paresse, du parasitisme et du laisser-aller ; toutes ces formules par lesquelles le pouvoir appelle désespérément la population à se mobiliser dans la « bataille du Développement ».

Ces appels ne suffiront pas à mobiliser la population ni les élites. La rumeur publique continue de véhiculer la croyance en des dirigeants incompetents et corrompus. Pendant ce temps, les élites se disputent, dans les coulisses de la scène politique, avantages matériels, emplois et pouvoir ; dénoncé dans le discours officiel, le clientélisme demeure la pierre angulaire de l'État rentier.

Pour le succès de la stratégie volontariste de développement, mobilisation signifie mise au travail, discipline, sens des responsabilités et initiative en vue d'accroître la production nationale. Mais la mobilisation est impensable si les dirigeants n'ont pas la confiance du peuple et si la communication gouvernants / gouvernés est bloquée par les effets pervers d'un pouvoir politique obsédé par lui-même, ne pouvant tolérer de véritables débats publics et incapable d'associer la société civile à la prise de décision.

Dans ce contexte, deux formules légitimantes, celle du « Développement » et celle du « pouvoir populaire », ont échoué. À partir de 1980, soit bien avant l'effondrement des cours du pétrole, le développement semble arrêté. (voir figures III et IV). Cela malgré les investissements énormes dans l'industrialisation au cours des années 1970.

L'alibi de la crise internationale, invoquée en 1986 comme explication par les dirigeants, n'empêche pas les Algériens de se poser la question : que sont devenus tous ces milliards que l'Algérie a investis ? Eux qui ont cru que la prospérité des années 1970 n'allait que croître voient leurs conditions de vie se dégrader rapidement et sans rémission depuis quelques années. Se retrouvant dans la position des nouveaux pauvres, ils en souffrent sans doute plus que les peuples les plus démunis du Tiers Monde qui n'ont jamais connu

28. Voir en particulier les Chartes nationales de 1976 et de 1986, ainsi que tous les discours du président Chadli Benjedid depuis sa nomination à la tête du FLN. La Documentation française : v. frce de la Charte nationale de 1976, (coll. Notes et études documentaires, no 4348 à 4350) commentaire de Nicole Grimaud, Paris, 1^{er} trimestre 1977 ; FLN : v. frce du projet final de Charte nationale publié par *El Moudjahid* avant le référendum populaire, sous le titre de *Projet de Charte Nationale / 1986*, [1986].

mieux. D'où l'exacerbation des tensions sociales. La rumeur publique tient les dirigeants responsables de leurs souffrances, ce qui entretient un climat défavorable à la mobilisation autour des dirigeants et au développement.

Les Algériens vivent une autre frustration : théoriquement détenteur d'un « pouvoir populaire », ce peuple subit au contraire la lourdeur bureaucratique, les files d'attente, la paperasserie. Pourquoi se mobiliserait-il pour la réalisation de politiques décidées en dehors de lui, par des dirigeants en lesquels il n'a plus confiance et qui hésitent à avouer que les grandes promesses, celles du développement et celle du pouvoir populaire, ont échoué ? Le fossé ainsi créé entre les élites et la population favorise lui aussi la démobilisation.

Les signes de démobilisation sont multiples : corruption, spéculation, détournements de fonds, développement de l'économie souterraine, absentéisme au travail, désir d'émigrer... À la fois cause et effet des grands échecs, la démobilisation est un acte de rupture du consensus. En ce sens, il n'y a jamais eu de consensus largement partagé en Algérie socialiste. L'État rentier en avait pourtant tragiquement besoin, lui qui, dès la fin des années 1970²⁹, avait prévu l'épuisement rapide des ressources pétrolières et l'urgence de mobiliser l'Algérie dans l'effort de construction de l'économie nationale.

B — Proposition II : la légitimité de l'État rentier s'échange contre des avantages économiques

Les programmes sociaux de l'Algérie socialiste ne servent pas véritablement de monnaie d'échange pour le consensus. Le discours de légitimité de l'État rentier algérien de 1962 à 1988 ne s'articule pas autour des avantages économiques qu'il fournit à la population. Au contraire, ce discours réfère à une idéologie millénariste, fusionnant le passé ancien, la guerre de libération et la « bataille pour le Développement » en un destin unique promis au peuple algérien, et faisant de la lutte de libération nationale le fondement du pouvoir exclusif des dirigeants³⁰. Le FLN et l'Armée populaire nationale apparaissent dans le discours de légitimité comme des figures exemplaires de l'Algérie éternelle, la victoire sur l'occupant français les ayant confirmés dans ce rôle. Ils s'y affirment également comme les détenteurs exclusifs du pouvoir, en tant qu'avant-garde d'une Nation une et indivisible.

Le mythe³¹ de « l'Algérie éternelle », victorieuse de l'occupant français, tout comme celui de la « bataille du Développement », présentent l'avantage de projeter dans le passé ou vers un futur indéterminé les sources de la légitimité du pouvoir. Le présent, qui n'a jamais été très riche en réalisations ou en avantages économiques, peut dès lors être présenté comme une deuxième épreuve à franchir pour la Nation algérienne. C'est pour l'avenir de cette

29. Voir les derniers discours du président Houari Boumediène.

30. Pour plus de détails, le lecteur se référera aux ouvrages de L. GARON, *op. cit.*

31. Le terme est pris ici dans le sens de récit ayant une valeur exemplaire pour l'organisation politique d'une société.

Nation que le pouvoir demande à une autre génération d'Algériens de se sacrifier. Le discours de légitimité de l'État rentier algérien est donc construit sur une symbolique du sacrifice, et non sur des images de prospérité économique.

Quant aux programmes sociaux de l'Algérie socialiste (santé, logement, éducation...), ils sont présentés dans le discours officiel comme les gages de la prospérité socialiste à venir. D'où un problème pour le consensus : cette prospérité n'allait jamais venir. À la place, c'est un appauvrissement général qui s'est produit.

C — Proposition III : le clientélisme décourage l'autonomie de la société civile.

Dans le cas de l'Algérie socialiste, l'autonomie de la société civile est interdite par une législation³² qui consacre sans aucune équivoque le monopole de l'action politique et idéologique du FLN. Le FLN exerçant le monopole de la légitimité, toute action politique en dehors de ses cadres est sévèrement réprimée.

Sur le plan social, aucune association ne peut exister sans recevoir l'agrément d'un ministère de tutelle ou du FLN³³.

Sur le plan économique, le secteur privé existe, mais il n'a pas pu développer de grandes entreprises, étouffé qu'il est par le contrôle des changes, le monopole d'État sur le commerce extérieur et les autres institutions de régulation économique.

Pourtant, il y a eu des tentatives de former des institutions civiles échappant à la tutelle du FLN, les plus connues étant le mouvement culturel berbère, le mouvement islamiste et le mouvement des droits de l'homme. Tous ces mouvements ont subi l'interdiction, les arrestations, la torture, l'assignation à résidence, les retraits de passeports³⁴ et l'assassinat³⁵.

32. Charte nationale, Constitution, statuts du FLN...

33. Jusqu'à l'été 1987 ; la loi alors votée fit que le seul dépôt d'un avis au ministère de tutelle suffirait dorénavant. Cette loi levait ainsi une entrave importante au droit d'association, théoriquement à tout le moins... Car durant les mois qui suivirent, la création de nombreuses associations fut retardée par le fait que les ministères refusèrent le dépôt de l'avis sous prétexte qu'ils ne se reconnaissaient pas comme tuteurs de telle ou telle association.

34. Rappelons par exemple le cas de Me Abdennour Ali Yahia qui ne put obtenir l'autorisation de se rendre au Congrès de la Fédération internationale des droits de l'homme en Espagne en 1986. C'est en son absence que la première ligue algérienne des droits de l'homme qu'il avait fondée fut admise comme membre par l'organisme international. Toutefois, en 1987, une autre Ligue, fondée par Me Miloud Brahimi, fut reconnue à la faveur de la publicité internationale autour du mouvement algérien des droits de l'homme, de l'appui personnel du Président ainsi que des rivalités entre les élites.

35. Sur l'histoire de cette répression et les documents interdits qui en témoignent, voir Lise GARON, *op. cit.*, 1993.

Dans des États rentiers non totalitaires, le clientélisme a pu créer une «mentalité d'assisté» peu propice à l'autonomie de la société civile. En Algérie, au contraire, l'autonomie de la société civile est une impossibilité, à cause du vide social artificiellement entretenu par la gouverne politique unanime du FLN durant près de trente-quatre ans³⁶.

D — Proposition IV : «No taxation, no representation».

À partir de l'aphorisme «no taxation without representation», Rex Brynen énonce pour l'État rentier l'aphorisme inverse : «no taxation, no representation». Ce deuxième aphorisme ne va pas de soi ; si la taxation implique nécessairement la représentation (formule démocratique), il ne s'ensuit pas nécessairement que l'absence – ou la quasi-absence – de fardeau fiscal justifie l'absence de représentation (formule néopatrimoniale).

Le deuxième aphorisme peut-il par contre être validé par l'observation empirique ? De façon générale, nous observons que le deuxième aphorisme n'a jamais servi de formule légitimante à l'État rentier néopatrimonial (alors que le premier aphorisme a servi à légitimer la révolution américaine lors du «Boston tea party» par exemple).

L'expérience socialiste algérienne en particulier invalide le deuxième aphorisme de cinq façons :

- 1) l'Algérie socialiste a toujours maintenu à un niveau relativement bas le fardeau fiscal, à l'instar des autres États rentiers. Et pourtant, la revendication démocratique en Algérie socialiste a existé depuis l'indépendance. Plus récemment, Ben Bella et Ait Ahmed ont lancé une formule qui fit long feu : «Le parti unique, mal unique³⁷». De leur côté, le mouvement berbériste, le mouvement des droits de l'homme, et même parfois le mouvement islamiste, ont longtemps dénoncé le monopole du pouvoir et la non-représentativité des élites dirigeantes ;
- 2) à défaut de fardeau fiscal, la population a dû supporter le fardeau croissant de l'austérité. Ne pourrait-on considérer le principe de la taxation, évoqué par Rex Brynen, comme une forme particulière que peut prendre la mobilisation ? Le peuple algérien n'a pas droit au chapitre en effet sous le régime socialiste ; la contribution - taxation - qu'attend de lui le régime pour sa survie réside plutôt dans les conditions difficiles de travail et de vie qu'on lui demande de supporter pour construire l'avenir, ainsi que dans le militantisme que l'on attend des élites. Ce qui suggère un troisième aphorisme : «no mobilization without representation».
- 3) la proposition de Rex Brynen ainsi modifiée impliquerait que la revendication démocratique prenne de l'importance à mesure que s'aggrave la crise financière et que s'appesantissent les mesures d'austérité. Encore une fois,

36. De novembre 1954 à octobre 1988.

37. Lors de la révision de la Charte Nationale, durant l'été 1985.

tel ne fut pas le cas en Algérie socialiste : c'est durant les années les plus prospères du régime, soit les années 1978 à 1980, que la contestation berbère prit définitivement la forme d'une revendication démocratique ;

- 4) l'équation entre la revendication démocratique et les mesures d'austérité est encore démentie par l'événement qui consacra la fin de la formule totalitaire socialiste ; au plus profond de la crise, alors que les mesures d'austérité étaient de plus en plus pesantes, les émeutes éclatèrent dans l'Algérie tout entière, mais sans comporter de revendication démocratique. Les restrictions sur l'importation des produits alimentaires et des autres biens de consommation courante furent alors levées. Par la suite, les réformes démocratiques furent décidées uniquement au sein des cadres restreints du pouvoir présidentiel et annoncées publiquement dans une tentative de calmer la population.
- 5) la revendication démocratique en Algérie socialiste se fit autour d'enjeux non économiques principalement : l'arabisation (le mouvement culturel berbère et le mouvement islamiste), l'interdiction de l'opposition (le mouvement de Ben Bella) et les valeurs de l'islam (le mouvement islamiste). Il en irait autrement si la revendication démocratique était reliée à la conjoncture économique.

Pour des raisons empiriques à tout le moins, il est donc faux d'affirmer que la revendication démocratique est moins probable dans un État qui tire peu de revenus de la taxation.

III – Réflexions sur le paradigme de l'État rentier

À la lumière de l'expérience algérienne, nous reformulons ainsi les propositions de Rex Brynen sur le consensus en État rentier :

A — Proposition 1 sur la mobilisation

Plus la régulation de la communication publique et du consensus tend vers le monopole étatique, plus les gouvernants ont besoin de mobiliser les gouvernés dans la réalisation de leurs politiques économiques. C'est là la conséquence logique de l'étatisation de l'économie : la croissance du produit national brut dépend de la performance des stratégies et du travail d'une société fonctionnarisée.

Ceci appelle la proposition inverse : plus la régulation du consensus est pluraliste, c'est-à-dire partagée entre les acteurs civils et étatiques, moins la réalisation des politiques étatiques aura besoin de mobiliser de larges couches populaires. Ceci explique peut-être la survie de l'État rentier jordanien, qui a pu répondre à la crise économique et aux tensions sociales par la libéralisation et les réformes démocratiques.

B — Proposition II sur la légitimité

Tant que le développement économique n'a pas atteint un niveau suffisant pour les besoins de la population, l'État rentier peut essayer de conserver sa légitimité en invoquant l'épopée héroïque d'un passé mythifié. La légitimité historique est alors invoquée pour garantir les promesses d'un futur indéterminé. Entre les deux, le discours transforme les frustrations du temps présent en sacrifices à consentir pour réaliser les promesses du «Développement». Tant qu'il demeure vraisemblable, ce discours au futur peut suffire à empêcher la rupture du consensus³⁸.

C — Proposition III sur l'autonomie de la société civile

Lorsque l'État rentier est totalitaire, le manque d'autonomie de la société civile n'est pas un effet pervers du clientélisme comme dans le modèle autoritaire, mais la conséquence voulue du monopole économique, politique et culturel de l'État-parti. Dans ce cas, le vide social est plus important : pas de journaux d'opposition, pas de syndicats indépendants, pas de partis politiques en concurrence, pas de grandes entreprises privées. L'anomie sociale s'ajoute à la «mentalité d'assisté» pour entretenir un climat peu favorable aux réformes démocratiques.

D — Proposition IV sur l'état de l'économie et sur le fardeau fiscal

La revendication démocratique n'est pas reliée directement à la conjoncture économique mais plutôt à l'importance de l'opposition et de la dissension, qui est toujours plus ou moins réprimée dans l'État néopatrimonial.

L'État rentier néopatrimonial cherche souvent (toujours, s'il s'agit du modèle totalitaire) à priver de la parole les opposants qui menacent le plus les élites au pouvoir. Lorsque l'opposition est frappée d'interdit, les opposants se trouvent exclus du processus de la communication publique en tant que dissidents. Cela n'a que peu à voir avec la conjoncture économique, et cela explique que l'opposition en État rentier récupère habituellement la revendication démocratique pour sa quête du pouvoir.

La lutte pour le pouvoir en État rentier prend alors la forme d'une revendication démocratique, ou pluraliste à tout le moins. Cela même dans le cas extrême de l'opposition islamiste qui comporte elle-même plusieurs traits du totalitarisme. Traditionnellement réprimé en Irak, en Arabie Saoudite, en Libye ou en Algérie socialiste, le mouvement islamiste revendiquera paradoxalement la démocratie, les élections, l'alternance.

À la lumière de ce qui précède, nous pouvons comprendre comment la dynamique politique de l'Algérie socialiste a amené ce pays à épuiser sa rente, alors que sa politique consistait à la transformer en capital. L'exemple algérien

38. Lise GARON, *Consensus et démocratie populaire : le discours officiel algérien*, thèse de doctorat à l'Université Laval, Québec, 1990.

est bien loin d'indiquer que l'État rentier régule une forme particulière de consensus fondé sur la prospérité. Il suggère au contraire qu'il peut ne pas y avoir de consensus au sens courant du terme dans un tel État. À la place, les dirigeants organisent un consensus factice en interdisant tout débat public non organisé par eux, en censurant tout écrit qui leur est défavorable et en réprimant les opposants. Ainsi peuvent-ils, après avoir bâillonné toute voix discordante, affirmer dans leurs discours l'unanime solidarité du peuple autour de leur gouverne³⁹. Un tel contexte entretient l'anomie sociale (proposition III) et l'interdiction des opposants. Ceux-ci réagissent en revendiquant le pluralisme et le droit à la parole (proposition IV).

IV – Le dépérissement de l'État rentier

Les problèmes de mobilisation⁴⁰ et de légitimité générés par les quelque trente-quatre années de gestion néopatrimoniale de la rente pétrolière suggèrent que le processus d'épuisement de la rente a dû être le suivant :

- 1- L'anomie sociale agit comme un frein important à la mobilisation à cause de l'absence de leadership d'opinion capable de relayer les messages de mobilisation auprès des élites intermédiaires et de la population.
- 2- Le spectacle de la corruption et des privilèges donne lieu aux rumeurs persistantes sur la corruption des dirigeants. Ce phénomène agit aussi pour freiner progressivement la mobilisation des élites intermédiaires et de la population, par la contagion de l'exemple et par la baisse de crédibilité des dirigeants et de leurs politiques tout à la fois.
- 3- La démobilisation progressive et continue maintient l'économie socialiste à un niveau faible de productivité. Les industries en particulier ne seront jamais rentables et continueront d'être subventionnées par l'État à même les revenus de la rente pétrolière⁴¹.
- 4- Pendant que s'accroît la demande intérieure, la démobilisation et les détournements de fonds constants par les élites dirigeantes empêchent l'Algérie socialiste d'atteindre le niveau de productivité requis pour l'indépendance économique. C'est pourquoi l'Algérie importe de plus en plus de biens de consommation et de technologie étrangère et qu'elle s'endette de plus en plus⁴². Elle devient donc de plus en plus vulnérable aux fluctua-

39. *Supra*, note 20.

40. Les problèmes de mobilisation sont largement attestés par les journaux algériens de l'époque ainsi que par le discours officiel de l'État-FLN. Voir en particulier les télex de l'agence officielle *Algérie Presse Service* lors du débat sur « l'enrichissement » de la Charte nationale en 1985 et les appels du président Chadli Benjedid à la mobilisation dans chacun de ses discours à partir de 1986.

41. Ce problème est analysé par H. TEMMAR, *op. cit.* et A. BENACHENOU *op. cit.*, (1980?) et attesté périodiquement par les journaux algériens, au moment de l'adoption de la loi des Finances chaque année notamment.

42. Voir le Tableau I et la Figure VII, ainsi que les comptes publics parus dans *L'Annuaire statistique de l'Algérie* durant la décennie 1980.

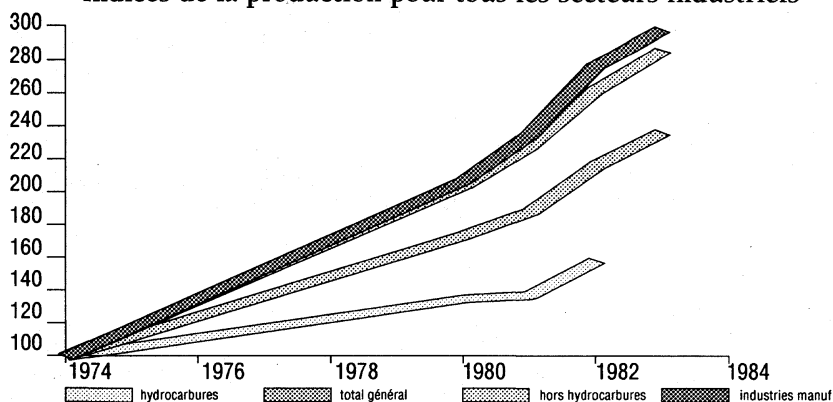
tions des marchés internationaux (le marché des changes et du pétrole en particulier).

- 5- La chute brutale des cours du pétrole et du dollar en 1985 et en 1986 place les dirigeants dans un dilemme : faut-il couper dans les investissements ou dans les importations de biens de consommation⁴³? Couper dans les investissements eût signifié la fin du développement. Les dirigeants choisirent plutôt de couper dans les importations de biens de consommation. D'où la dégradation rapide observée dans les conditions de vie de la population.
- 6- Ce spectacle n'était pas celui du développement. La population avait jusque-là accepté les promesses d'un avenir meilleur dans un futur indéterminé. Mais la crise financière survenue en 1986 priva ce discours au futur de toute vraisemblance. Le Président se mit à parler de moins en moins de développement et de plus en plus de crise.
- 7- D'où la perte progressive de crédibilité et de légitimité des dirigeants, attestée par la multiplication et la violence des émeutes populaires à partir de 1986.
- 8- Cette perte de légitimité a dû à son tour entraîner une démobilisation encore plus grande des élites et de la population : qui pouvait encore écouter les appels au travail, au sacrifice et à la mobilisation autour de politiques établies par des dirigeants corrompus et sans la participation de la société civile, alors que ces politiques avaient manifestement échoué? Tel était le message véhiculé quotidiennement par la rumeur publique.
- 9- L'État-FLN fut mis à mort par ses propres dirigeants après les émeutes d'octobre 1988, dans un processus de règlement de comptes entre les élites qui prit finalement la forme de réformes démocratiques.

Ainsi périt l'État rentier algérien, de l'effet conjugué des facteurs politiques et économiques. Ainsi périront peut-être les États rentiers plus riches (Koweït, Arabie Saoudite, Irak...) dans cette période de transition, s'ils ne parviennent pas à gérer le consensus au niveau des élites et de la population.

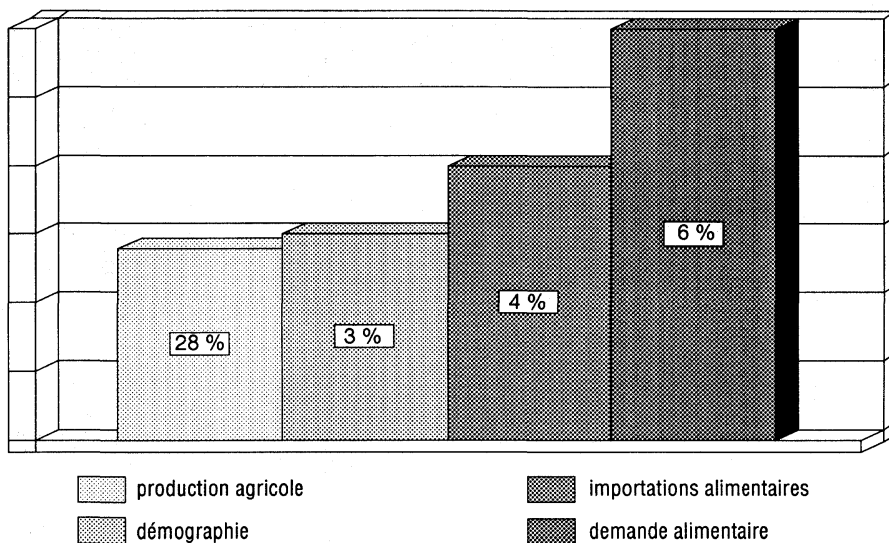
43. Ce dilemme est bien expliqué dans l'article de Genia BOUTALEB, «Quoi importer?», paru dans *Algérie-Actualité* no 1149 du 22-28 octobre 1987.

FIGURE I
Indices de la production pour tous les secteurs industriels



Source : Annuaire statistique de l'Algérie

FIGURE II
Situation agro-alimentaire: quelques taux d'augmentation annuelle



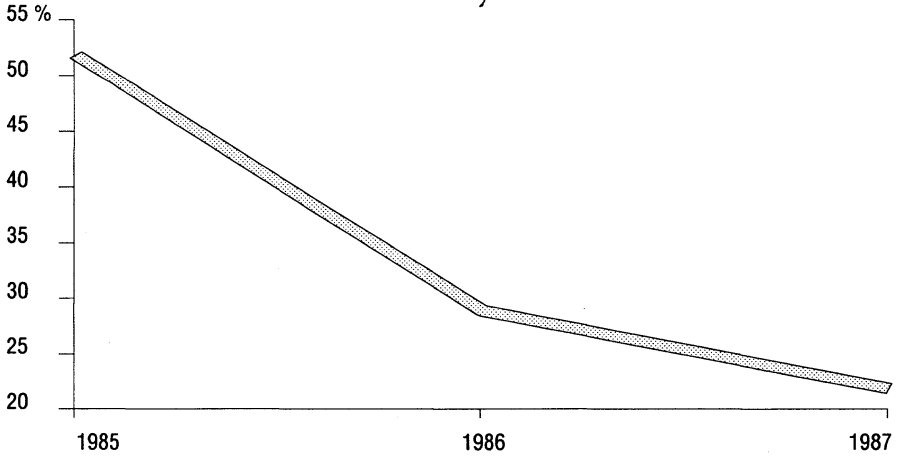
L'Algérie/Profil agro-alimentaire

TABLEAU II
PNB en prix constants 1974

	1967	1969	1970	1973	1974	1977	1978
en milliards DA	331,05	398,2	438	505,5	524	644,5	697,65
indices de croissance	100	120	132	152	158	194	210

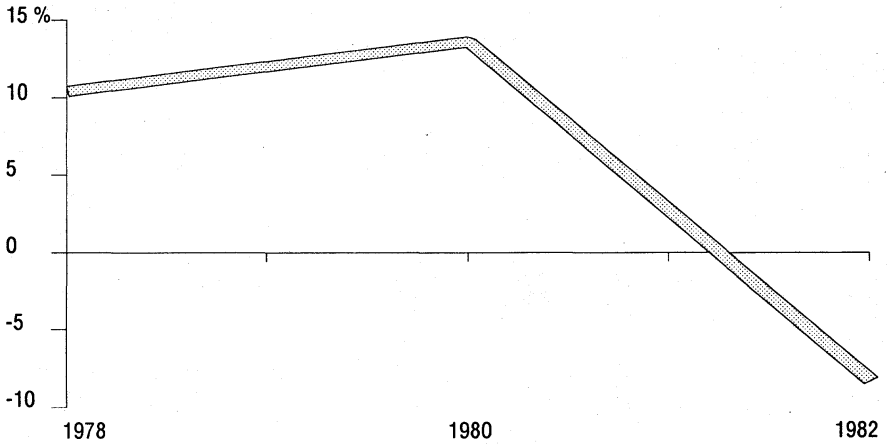
Source : ministère de la Planification, tel que cité par Temmar.

FIGURE III
Croissance hors hydrocarbures



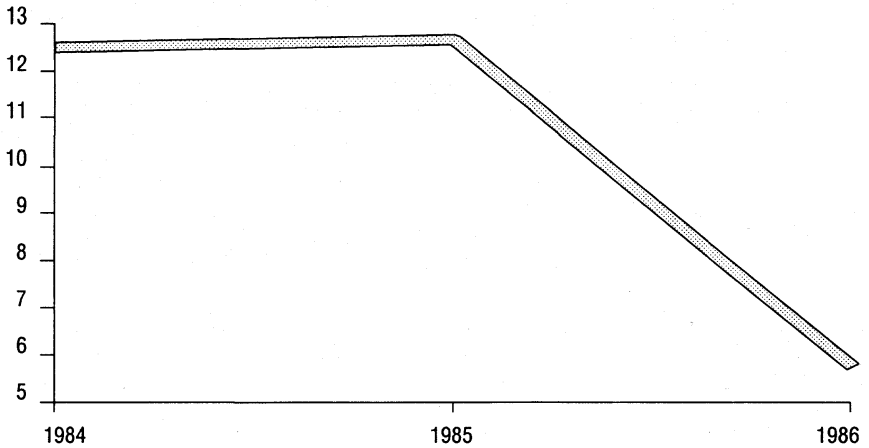
Source : Afrique-Expansion, «Spécial Foire d'Alger 1987»

FIGURE IV
Croissance réelle par habitant



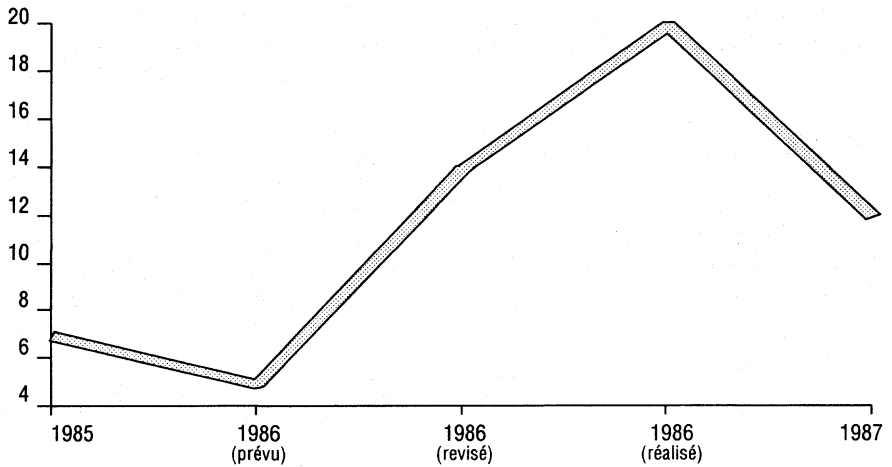
Source : L'Algérie/profil agro-alimentaire

FIGURE V
Recettes d'exportation des hydrocarbures en millions de \$US



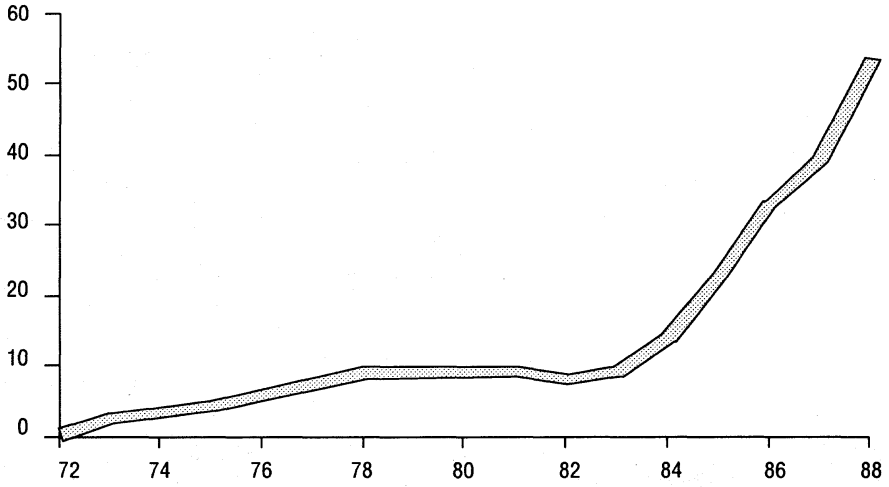
Source : Annuaire du Commerce extérieur

FIGURE VI
Déficit budgétaire en milliards de DA



Source : Lois des Finances 86 et 87

FIGURE VII
Dette extérieure à long terme en milliards de DA
à la fin de chaque année



Source : Statistiques financières internationales